

Lancement d'une nouvelle enquête régionale sur la prévalence de l'allergie à l'ambroisie

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes lance du 1^{er} au 31 octobre une enquête téléphonique auprès de près de 1 900 foyers pour mesurer la prévalence de l'allergie à l'ambroisie. Cette étude régionale vise à mieux cerner l'impact sanitaire de cette plante invasive et à renforcer les actions de prévention.

Une plante invasive aux effets sanitaires majeurs

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive annuelle dont le pollen émis en été est particulièrement allergisant. La [région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus touchée de France par la diffusion de ses pollens](#). Chez les personnes sensibles, l'exposition peut entraîner rhinites, conjonctivites, trachéites et, dans certains cas, des crises d'asthme sévères. Le coût sanitaire de cette allergie était estimé en 2014 à plus de 26 millions d'euros par an pour près de 690 000 habitants concernés dans la région.

Un suivi décennal de la prévalence

Depuis 2004, l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes conduit tous les dix ans une **enquête régionale afin de mesurer l'évolution de la prévalence de cette allergie en Auvergne-Rhône-Alpes**. Après une première étude en 2004 et une actualisation en 2014, une nouvelle édition est programmée pour 2025. Les résultats permettront de mieux comprendre l'évolution épidémiologique et d'adapter les actions de prévention et de lutte contre l'ambroisie.

Une enquête menée par téléphone en octobre 2025

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a confié la réalisation de l'enquête à l'institut IPSOS. **Entre le 1^{er} et le 31 octobre 2025, 1 900 ménages tirés au sort dans la région seront contactés par téléphone**. La personne référente du foyer sera interrogée sur sa situation et celle des autres membres du ménage, permettant de recueillir des données sur environ 4 175 personnes.

Des données confiées à l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Le questionnaire abordera trois volets : les caractéristiques socio-professionnelles des répondants, les symptômes et recours aux soins liés à l'allergie, ainsi que les connaissances sur l'ambroisie. Les **données collectées seront ensuite analysées par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS)**, qui remettra un rapport détaillé à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes début 2026.

Un outil pour mieux protéger la population

Cette enquête vise à **fournir une photographie précise de la situation en 2025**. Elle permettra non seulement de mesurer l'évolution de l'allergie dans les différents territoires, mais aussi de **renforcer les stratégies de prévention et d'information** auprès des habitants les plus exposés.